



LE PHARE

BRETON



n°41 - Mai - Juin 2026 - 1,5 €

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

L'OPÉRATION SURVIE DE LA TRADITION



Une nouvelle étape dans l'histoire de la Fraternité Saint-Pie X a été franchie avec l'annonce du sacre de quatre évêques le 1^{er} juillet prochain.

En 1988, Mgr Lefebvre, en raison des effets désastreux des réformes post-

conciliaires, du développement de la Fraternité et de son grand âge, avait jugé prudent de se donner des successeurs, pour permettre aux âmes désireuses de conserver la foi de leurs ancêtres d'avoir les prêtres qu'elles réclamaient dans le monde entier. Il espérait alors que les évêques qu'il allait sacrer remettraient un jour leur pontificat entre les mains d'un Souverain Pontife ayant pris conscience de l'importance du maintien de la Tradition pour le salut des âmes.

Malheureusement, quarante ans plus tard, les autorités de l'Église catholique cherchent toujours à sauver à tout prix le Concile Vatican II et la nouvelle messe, malgré la désertion des églises apparue dans les années 1970.

Il est vrai qu'aujourd'hui, vu la chute libre du nombre de baptêmes d'enfants, de nombreux adolescents et adultes demandent le baptême, mais leur nombre reste bien minime en comparaison du nombre des non-baptisés.

Par ailleurs, un constat s'impose : beaucoup de convertis veulent un enseignement catholique intégral, sans compromission avec l'esprit du monde. Ils ne peuvent se satisfaire d'une religion au rabais qui minimise les vérités de la foi et propose des rites équivoques. Un jeune prêtre diocésain me disait récemment : « Dans ma paroisse, mes fidèles ont perdu la notion du péché mortel. Il n'y a que les jeunes qui ont soif d'exigence. »

On voit par là comment la Fraternité Saint-Pie X conserve sa raison d'être. Elle est un repère pour les âmes désemparées et permet également à ceux qui ont

quitté la mouvance traditionnelle de l'Église de mesurer l'écart entre leurs anciennes pratiques et celles qu'ils ont adoptées depuis.

Cette prise de conscience des faiblesses du Concile a permis à Mgr Salvador Lazo (+2000), évêque émérite du diocèse San Fernando de l'Union, aux Philippines, de retrouver la messe de son ordination en 1995, et de se joindre aux évêques de la Fraternité à Fatima pour le 80^e anniversaire des apparitions. Cela a aussi conduit Mgr Vitus Huonder (+2024), évêque émérite de Coire, à demander à terminer ses jours dans une de nos maisons. La mission de la Fraternité Saint-Pie X ne se réduit donc pas à ses fidèles. Elle a un champ d'action bien plus large dans l'Église. Elle prie toujours pour que les autorités de l'Église finissent par reconnaître les bienfaits de la Tradition et les déficiences des nouvelles pratiques conciliaires.

En attendant, pour continuer son œuvre, elle a besoin de nouveaux évêques. Avant de juger précipitamment que ces évêques sont illégitimes, voire passibles de sanctions, il faudrait que ceux qui ne partagent pas les convictions des membres de la Fraternité reconnaissent au moins les motifs qui animent ses Supérieurs, avant de crier au schisme et de leur jeter l'anathème.

C'est un paradoxe que la Fraternité Saint-Pie X, qui a pour but unique de servir l'Église catholique romaine, puisse être considérée comme hors de l'Église en professant la foi et la pratique de toujours, tandis que ceux qui véhiculent les erreurs modernes, condamnées maintes fois par les papes d'avant le Concile Vatican II, continuent d'être considérés comme catholiques.

Pour éclairer les âmes de bonne volonté, l'article de fond de ce bulletin explique sur quoi la Fraternité se fonde pour justifier les sacres du 1^{er} juillet.

Abbé Patrick Troadec

LA RÉVOLUTION DANS L'ÉGLISE

MGR LEFEBVRE

« De même que l'Israël de l'Ancien Testament a eu une histoire bien troublée à cause d'infidélités continuelles vis-à-vis de Dieu, bien souvent œuvres de ses chefs et de ses lévites, ainsi l'Église militante dans ce monde connaît sans cesse des périodes d'épreuves à cause de l'infidélité de ses clercs, par leurs compromissions avec le monde¹. »

« Le libéralisme catholique, ou soi-disant catholique, a agi à la manière du cheval de Troie pour faire pénétrer ses faux principes à l'intérieur de l'Église. [Les catholiques libéraux] ont voulu "marier l'Église et la Révolution". Ces efforts ont fait leur chemin et, aidés par les sociétés secrètes et les gouvernements laïques et démocratiques, les membres les plus éminents de l'Église ont été contaminés : théologiens, évêques, cardinaux, séminaires, universités ont peu à peu été attirés par ces idées universalistes, opposées fondamentalement à la foi catholique². »

« Le modernisme est bien ce qui mine l'Église de l'intérieur, de nos jours comme hier³. »

« Le mal du Concile, c'est l'ignorance de Jésus-Christ et de son règne⁴. »

« Le grand moyen d'arriver à la destruction du règne de Notre-Seigneur et des institutions chrétiennes, c'est la laïcité et la sécularisation des États, des sociétés ; et par une conséquence logique et comme implacable, la sécularisation, la laïcisation des familles, des séminaires, du clergé. Et voilà que, dans l'Église, des clercs se lèvent en faveur de la sécularisation. [...] »

Le Concile Vatican II, par son décret de la liberté religieuse, instaure pratiquement la laïcisation et admet officiellement les États laïques et les États sécularisés. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne règne plus dans la société. Qu'il règne encore, à la rigueur, dans les âmes, dans les individus, dans les familles, dans les paroisses, mais plus dans la société, cela n'est plus possible. Je l'ai entendu de mes propres oreilles : Le règne de Notre-Seigneur dans la société n'est plus possible. [...]

« Le modernisme est bien ce qui mine l'Église de l'intérieur. »



Toutes les réformes qui ont été faites après le Concile ont été faites dans le sens d'une sécularisation et d'une laïcisation de la société catholique⁵. »

« Ainsi la nouvelle messe est une espèce de messe hybride qui n'est plus hiérarchique, qui

est démocratique, où l'assemblée prend plus de place que le prêtre, et donc ce n'est plus une messe qui affirme la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ. Car, comment Notre Seigneur Jésus-Christ est-il devenu Roi ? Il a affirmé sa royauté, il a vaincu le péché, le démon, la mort, par sa croix⁶. »

« La corruption de la sainte messe a amené la corruption du sacerdoce et la décadence universelle de la foi dans la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ⁷. »

« Plus les scandales viennent de haut et plus ils provoquent de désastres. [...] »

Cette apostasie fait de ses membres des adultères, des schismatiques opposés à toute tradition, en rupture avec le passé de l'Église et donc avec l'Église d'aujourd'hui, dans la mesure où elle demeure fidèle à l'Église de Notre-Seigneur⁸. »

« Voulant maintenir la tradition millénaire de l'Église qui consiste à faire de vrais prêtres avec le vrai sacrifice de la messe, nous devons nous trouver en opposition avec ceux qui voulaient changer le sacerdoce et qui, pour changer le sacerdoce, voulaient changer son sacrifice en introduisant dans l'Église un nouveau culte. Ceux-là, depuis le Concile Vatican II, voulaient et veulent encore aujourd'hui créer une nouvelle ecclésiologie, une nouvelle Église et donc un nouveau sacerdoce⁹. »

1 - *Itinéraire spirituel*, 2010, p. 90-91.

2 - *Le coup de maître de Satan*, p. 20.

3 - *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, p. 165.

4 - *Itinéraire spirituel*, Éditions Iris, 2010, p. 15.

5 - Homélie, Écône, 25 mai 1985.

6 - Homélie, Lille, 29 août 1976.

7 - Lettre aux futurs évêques, 29 août 1987.

8 - *Itinéraire spirituel*, Éditions Iris, 2010, p. 91.

9 - Homélie, Zaitzkofen, 26 février 1983.

COMMENT LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X JUSTIFIE-T-ELLE LES SACRES DU 1^{er} JUILLET ?



Jubilé de Rome, août 2025. Le supérieur général de la Fraternité, M. l'abbé Pagliarani, entouré des deux seuls évêques de la Tradition.

D'aucuns la nomment « l'opération survie 2 ». Après les ordinations épiscopales décidées par Mgr Lefebvre en 1988, quatre nouveaux évêques seront ordonnés pour la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X le 1^{er} juillet. Voici pourquoi...

Nourrie de l'esprit de l'Église, la Fraternité Saint-Pie X n'a qu'un but en dehors de la gloire de Dieu, c'est le salut des âmes. Depuis son origine, elle sanctifie les âmes en recourant aux moyens classiques que l'Église a employés pendant vingt siècles : l'enseignement du catéchisme traditionnel, l'administration des sacrements selon les rites en vigueur avant les innovations conciliaires et la direction spirituelle des âmes. Elle exerce ce ministère par ses prêtres qui sont présents dans le monde entier. Sa spécificité est le sacerdoce et tout ce qu'il renferme. Aussi, la formation des prêtres n'est pas pour elle secondaire, mais essentielle. Ses statuts l'indiquent clairement. Une fois formés, les séminaristes reçoivent l'ordination sacerdotale. Or pour ordonner les prêtres, il faut des évêques. Aujourd'hui, la Fraternité n'en a plus que deux pour couvrir un champ immense d'apostolat aux quatre coins du monde... et ils approchent des soixante-dix ans.

Pour permettre aux centaines de séminaristes de nos séminaires d'être ordonnés prêtres et aux fidèles de recevoir le sacrement de confirmation, il devenait urgent de leur assurer des successeurs. Aussi, les prêtres et les fidèles de la Fraternité n'ont-ils pas été surpris d'entendre le Supérieur général annoncer, le 2 février à Flavigny, une cérémonie de sacres pour le 1^{er} juillet prochain. Ils s'en sont même réjouis. De fait, du côté de la Fraternité, ces sacres se justifient pleinement si l'on considère qu'elle fait du bien aux âmes, puisque la première loi dans l'Église est le salut des âmes. Mais la Fraternité a-t-elle encore aujourd'hui sa raison d'être ?

LA FRATERNITÉ, ŒUVRE D'ÉGLISE

Pour comprendre la place de la Fraternité Saint-Pie X aujourd'hui dans l'Église, il est nécessaire de connaître un peu son histoire.

Tout d'abord, il est important de souligner qu'elle n'est pas née dans un état d'opposition avec Rome, même si elle a été fondée dans un contexte de crise religieuse sans précédent.

Cette crise a des racines éloignées et des racines proches. Depuis l'avènement du protestantisme, de faux principes se sont infiltrés progressivement dans la société civile et à l'intérieur même de l'Église. À maintes reprises, les papes ont dénoncé ces erreurs : le

naturalisme (refus de l'ordre surnaturel, négation du péché originel, exaltation de la nature), le libéralisme (recherche exagérée d'indépendance partant d'une fausse conception de la liberté), le modernisme (recherche de conciliation entre l'Église

et la pensée moderne), l'œcuménisme (rapprochement entre l'Église catholique et les autres confessions chrétiennes au détriment de la confession intégrale de la foi)...

Or au moment du Concile Vatican II, ces erreurs étaient si ancrées dans l'esprit de nombreux prélats qu'elles ont fini par s'infiltrer dans certains documents du Concile. Et après le Concile, la ligne directrice donnée par les derniers papes a conduit les hommes d'Église à affaiblir leur enseignement par un désir exagéré de rapprochement avec les membres des autres religions et d'entente avec le monde.

Sous couvert d'*aggiornamento* [de mise à jour], on a assisté alors à une véritable révolution à tous les niveaux à l'intérieur de l'Église. Les séminaires et les différentes congrégations religieuses ont été contaminés.

« PAR QUI SUIS-JE CONDAMNÉ, POURQUOI SUIS-JE CONDAMNÉ ? »

Des séminaristes ne pouvant plus supporter l'enseignement corrompu de leur séminaire se sont demandé comment recevoir une formation traditionnelle. Ils sont allés trouver Mgr Lefebvre et l'ont supplié de s'occuper d'eux.

Puisqu'il était libre de tout engagement, Mgr Lefebvre a envisagé de fonder une Fraternité sacerdotale avec pour but la formation des prêtres et la sanctification du clergé. Muni des autorisations des autorités



« Mgr Lefebvre se demanda s'il ne serait pas opportun de sacrer des évêques pour permettre la survie de la Tradition... »
Ce qu'il fit, le 30 juin 1988.

religieuses en place, il a fondé la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X et le séminaire d'Écône. Très vite, une fois ordonnés, les premiers prêtres sont arrivés en France. Inquiets, les évêques de France se sont plaints à Rome. En novembre 1974, deux visiteurs apostoliques, Mgr Albert Descamps et Mgr Guillaume Onclin, vinrent de Rome passer trois jours à Écône pour vérifier l'orthodoxie de l'enseignement qui y était dispensé. Devant les séminaristes, les deux prélats belges « affirmèrent qu'on arriverait fatalement à l'ordination de gens mariés, que l'Église ne détenait pas seule la vérité et que la résurrection de Notre-Seigneur n'était pas une certitude¹ ! » Indigné, Mgr Lefebvre composa alors la fameuse déclaration du 21 novembre 1974 : « Nous adhérons de tout cœur à la Rome catholique [...], nous refusons de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues. » Un simulacre de procès a suivi puis une demande de fermeture du séminaire et de la Fraternité en 1975-1976². Mgr Lefebvre a alors rétorqué : « Par qui suis-je condamné, pourquoi suis-je condamné ? Je suis condamné pour mon rejet des erreurs modernes et mon attachement à la Tradition qui m'ont valu les encouragements et félicitations des pontifes précédents ; cela n'a pas de sens. »

Dix ans plus tard, sentant sa fin prochaine, ne voyant pas la fin de la crise dans l'Église et considérant le

développement de la Fraternité dans le monde entier, Mgr Lefebvre se demanda s'il ne serait pas opportun de sacrer des évêques pour permettre la survie de la Tradition. C'est la conjonction de ces deux facteurs : la crise dans l'Église qui se poursuivait de plus belle et sa fin prochaine qui l'ont conduit à se poser cette question. Deux signes ont confirmé alors sa décision : la réunion scandaleuse d'Assise où le Pape Jean-Paul II rassembla des représentants de diverses religions pour prier pour la paix, en octobre 1986, et la réponse de Rome aux *dubia* (doutes) que Mgr Lefebvre avait émis sur la liberté religieuse, celle-ci étant à la racine des erreurs du Concile.

L'ancien archevêque de Dakar prit soin alors de préciser que les sacres envisagés par la Fraternité le 30 juin 1988 avaient pour unique but de transmettre le pouvoir d'ordre, celui de juridiction ne pouvant être communiqué que par le Pape. (Voir le *Phare breton* n° 29.)

LA SITUATION ACTUELLE JUSTIFIE-T-ELLE DE NOUVEAUX SACRES ?

C'est la pénétration des erreurs modernes dans l'Église qui a conduit Mgr Lefebvre à sacrer des évêques pour permettre aux âmes de bonne volonté de bénéficier du ministère de prêtres fidèles à l'enseignement constant de l'Église. Or aujourd'hui, ces erreurs sont-elles encore présentes dans l'Église ou y a-t-il eu depuis 40 ans une amorce de retour vers la Tradition ?

Hélas, nous sommes bien obligés de constater que le Concile Vatican II reste bel et bien aujourd'hui à Rome la référence incontournable. Le pape Léon XIV l'a affirmé explicitement le 7 janvier dernier dans sa catéchèse du mercredi, consacrée à la relecture des textes du Concile Vatican II. Ce Concile est « le Magistère qui demeure aujourd'hui le phare qui guide le chemin de l'Église ». Ainsi, actuellement encore, malgré les fruits amers du Concile, Rome le considère toujours comme la boussole qui guide ses pas.

Quant à la célébration de la messe traditionnelle, nous nous sommes réjouis en voyant le pape Benoît XVI élargir la possibilité pour les prêtres d'utiliser le rite dit de saint Pie V, par son motu proprio *Summorum pontificum* du 7 juillet 2007. Malheureusement, cette ouverture ne fut que de courte durée, puisque le pape François y a mis fin par le motu proprio *Traditionis*



Ordinations sacerdotales à Écône en 2025. Sans évêques, plus d'ordinations, plus de confirmations...

custodes en 2021.

Et au début de cette année, le cardinal Roche, préfet du Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements, a écrit aux cardinaux rassemblés par le pape Léon XIV en consistoire :

« L'usage des livres liturgiques de 1962 a été, de Jean-Paul II à François, une concession qui ne prévoyait en aucune manière sa promotion » ;

et les livres liturgiques issus de Paul VI et Jean Paul II constituent « l'expression unique de la *lex orandi* (loi de la prière) du rite romain ». La célébration de la messe tridentine n'est donc aujourd'hui qu'une faveur qui peut être accordée ou supprimée.

Ainsi les autorités officielles de l'Église étant toujours imprégnées des erreurs modernes, la Fraternité Saint-Pie X est plus que jamais nécessaire pour permettre au maximum d'âmes de bénéficier des trésors de la Tradition et, vu son extension dans le monde entier, deux évêques âgés de près de 70 ans ne suffisent plus pour répondre à l'attente de l'ensemble des fidèles et des séminaristes.



Pèlerinage jubilaire à Rome, août 2025. La Fraternité... Ce sont deux évêques, 733 prêtres, 264 séminaristes, 145 frères, 88 oblates, 250 sœurs...

DES SACRES SANS L'AVAIL DE ROME

Fidèle à l'attitude de Mgr Lefebvre, le Supérieur général de la Fraternité, Monsieur l'abbé Pagliarani, a souhaité rencontrer le Souverain Pontife pour lui expliquer le cas de conscience devant lequel il se trouve et lui exposer les motifs qui le conduisent aujourd'hui à demander que la Fraternité puisse avoir de nouveaux évêques pour pérenniser l'œuvre de la Tradition. Ses lettres du mois d'août et de novembre 2025 étant restées sans réponse, il a annoncé le 2 février des sacres pour le 1^{er} juillet. Rome s'est alors empressée de lui accorder une audience. Notre Supérieur général a rencontré le cardinal Fernandez, préfet du Dicastère de la doctrine de la foi le 12 février.

Sans entrer dans les détails de l'entrevue, rappelons que la Fraternité Saint-Pie X n'est pas opposée à poursuivre les discussions doctrinales avec Rome qu'elle a entretenues de 2009 à 2017, mais elle ne veut pas aujourd'hui agir dans la précipitation avec l'impression désagréable d'avoir une épée de Damoclès sur la tête, pour le cas où elle ne répondrait pas à l'attente de Rome. De plus, elle ne veut pas signer un texte ambigu qui la conduirait à ne plus dénoncer les erreurs qui aujourd'hui nuisent gravement au bien des âmes.

Ajoutons que l'élaboration d'un préambule doctrinal aurait conduit naturellement à la création d'une structure juridique pour la Fraternité, qui l'aurait placée sous la tutelle des autorités religieuses en place. Mais tant que le problème de fond n'est pas réglé entre la Fraternité Saint-Pie X et Rome, cela semble impossible. Comme l'avait dit Mgr Fellay à Villepreux en 2017 : « Est-ce possible de nous mettre sous une autorité qu'on est bien décidé à avertir de ses déviations ? Imaginez un peu : humainement, c'est insupportable. »

MESURE EXCEPTIONNELLE

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Les sacres du 1^{er} juillet accomplis sans le mandat pontifical sont une mesure exceptionnelle liée à la crise sans précédent que traverse l'Église. Un jour viendra où Rome finira par reconnaître que le Concile Vatican II, loin d'avoir affermi l'Église dans la foi, a plutôt contribué à affadir l'enseignement de l'Église, conduisant ainsi à sa lente mais inexorable désagrégation. Comme le disait très justement Mgr Fellay en septembre 2011, s'il est vrai qu'il y a un différend entre la Fraternité Saint-Pie X et Rome, le problème ne vient pas de nous.

La lecture des encycliques des papes sur les erreurs modernes aide à comprendre que le choix à faire en

1988 n'était pas entre le pape, Jean-Paul II à l'époque, et Mgr Lefebvre, mais entre les derniers papes et les papes qui les ont précédés, puisqu'il y avait une opposition profonde entre eux sur des questions qui touchent la foi.

Malheureusement, la plupart des autorités restent aujourd'hui encore attachées à ces mêmes erreurs. Ainsi, le pape François a déclaré à Abu Dhabi le 4 février 2019 que « la diversité des religions est une sage volonté divine ». Encore tout récemment, Rome a demandé qu'on n'utilise plus officiellement le terme de *Corédemptrice* pour désigner Notre-Dame de Compassion. Sous prétexte que ce mot serait difficilement compréhensible, on veut l'éliminer du vocabulaire... Par ailleurs, Rome continue de rêver à une Église synodale, une Église qui se veut être à l'écoute du peuple au détriment de son rôle d'enseignement de la foi...

Ainsi, on est bien obligé de constater que « ce n'est que dans l'Église de toujours et dans sa Tradition constante que nous trouvons la garantie d'être dans la Vérité, de continuer à la prêcher et à la servir. [...] »

« La Fraternité [Saint-Pie X] ne recherche pas d'abord sa propre survie : elle cherche principalement le bien de l'Église universelle et, pour cette raison, elle est par excellence une œuvre d'Église qui, avec une liberté et une force uniques, répond adéquatement aux besoins propres d'une époque tragique sans précédent.

« Ce seul but est toujours le nôtre aujourd'hui, au même titre qu'il y a cinquante ans. "C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Église catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures (Mgr Lefebvre, *Déclaration du 21 novembre 1974*)."³ »

En donnant à la Tradition les moyens de perdurer en raison de la crise dans l'Église qui ne finit pas, la Fraternité Saint-Pie X permet la survie de la Tradition. Elle prie pour que Rome retrouve bien vite sa mission de transmission de la foi dans son intégrité. Rome pourra alors profiter des grâces propres que le bon Dieu donne depuis 55 ans aux prêtres et aux fidèles de la Fraternité Saint-Pie X qui n'a d'autre ambition que d'être un rameau vivant de l'Église catholique.

Abbé Patrick Troadec

1 - Non : mais oui à l'Église catholique et romaine, *Entretiens de José Hanu avec Mgr Lefebvre*, Stock, 1977, p. 206.

2 - Mgr Tissier de Mallerais, *Mgr Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 508-514.

3 - Abbé Pagliarani, 21 novembre 2024.

• Lundi 10 mars

M^{me} Philippa Martin et M^{me} Gwendoline Bonnet installent dans l'oratoire du prieuré le splendide vitrail qu'elles ont réalisé en remplacement du faux vitrail. Les deux maîtres verriers ont conservé le thème et les couleurs de l'ancien dessin conçu par M. Marco Percivati, fidèle de Lanvally. Deux anges adorent le Saint-Sacrement au pied d'un ostensor.



L'inscription au bas du vitrail :
omnis honor et gloria –
« tout honneur et toute gloire », qui clôt le canon de la messe, invite les fidèles à adorer Notre-Seigneur présent au Saint-Sacrement.

• Vendredi 13 et samedi 14 mars

Pendant la réunion de doyenné à l'école Sainte-Marie, près de Saint-Malo, les prêtres visitent une malouinière. C'est l'occasion d'approfondir l'histoire locale, grâce à la présentation détaillée faite par le propriétaire.

Le lendemain, lors du tour de tables destiné au bilan des mois passés et à la présentation des projets, tandis que M. l'abbé Lebourg nous parle de l'avancée des travaux de l'église de Gavrus, près de Caen, M. l'abbé



Vaillant expose le projet grandiose de la chapelle de l'école.

• Jeudi 19 mars

Les élèves de l'école Stella Maris se rendent en pèlerinage au Folgoët encadrés par les religieuses dominicaines et quelques mères de famille.

Après une petite marche – accessible en poussette ! –, les enfants se recueillent devant la statue de Notre-Dame, tandis qu'un historien leur raconte comment des chanoines s'y sont sanctifiés pendant des siècles en récitant les heures canoniales.

Durant son exposé, les enfants peuvent contempler à loisir le magnifique vitrail de Notre-Dame du Rosaire avec, à ses pieds, saint Dominique, saint Vincent Ferrier et sainte Catherine de Sienne, le tout encadré par les quinze mystères du rosaire.



• Samedi 21 mars

Douze pères de famille assistent à la messe à l'école Stella Maris avant d'effectuer une marche de vingt-sept kilomètres du Folgoët à la chapelle Saint-Michel de Plouguerneau, où est né Dom Michel Le Nobletz (1577-1652). Le prédicateur itinérant, qui avait reçu les leçons d'un chanoine du Folgoët lorsqu'il était enfant et qu'il habitait Ploudaniel, aimait se rendre en pèlerinage au sanctuaire de la Mère de Dieu.

En méditant, au cours de la marche, la mission de saint Joseph, les jeunes pères de famille puisent des forces spirituelles pour correspondre le mieux possible à l'attente de Dieu quant à leur rôle d'époux et de chef de famille. La récitation des quinze mystères du rosaire leur fait recourir à l'intercession de la Sainte Vierge, médiatrice de toutes grâces.

Un pique-nique préparé par leur épouse les restaure,

tandis que leurs enfants se détendent dans le cadre champêtre de la chapelle.

• Jeudi 26 mars



Au prieuré, Sœur Marie-Jean souffle les bougies pour fêter ses 70 ans. Nous lui souhaitons : *Ad multos annos !*



• Dimanche 29 mars

Plus de 250 fidèles assistent à la procession des Rameaux partant de Kerfautras, et chantent les louanges du Christ Roi sous un ciel clément : l'occasion de manifester à Notre-Seigneur le culte public qui lui est dû.

• Du 2 au 5 avril

Les offices du Triduum pascal sont servis par les enfants de l'école Sainte-Marie à la chapelle Sainte-

Anne et au monastère Notre-Dame des Fontaines de Ploujean. Nous remercions vivement M. l'abbé Vaillant de leur avoir permis d'assurer le service de messe et les offices *Ad maiorem Dei gloriam*, pour la plus grande gloire de Dieu. Nous remercions également les fidèles qui se sont investis pour honorer dignement Notre-Seigneur : nettoyage de la chapelle, sacristains, chorale, fleuristes, enfants de chœur... Merci enfin à ceux qui se sont dévoués pour assurer une belle messe de Pâques à Lannédern.

• Les dates à retenir

23-25 mai : Pèlerinage de Pentecôte Chartres-Paris, sur le thème des vocations. Un car partira de Brest (arrêts à Morlaix et Guingamp). Contact : christianoulhen@gmail.com

7 juin : procession de la Fête-Dieu sur le Cours Dajot, à 16 heures.

28 juin : journée paroissiale et kermesse du prieuré.

26 juillet : pardon de Sainte-Anne à La Chapelle du Mur.

3-8 août : Tro Breiz, étape de Quimper à Saint-Pol. Renseignements : trobreizdetradition@gmail.com

15 août : pardon de Notre-Dame des Fontaines à Traonfeunteuniou (Ploujean).

30 août : pardon de la Chapelle Notre-Dame de Koad-ar-Roch, à Lannédern.



CARNET PAROISSIAL

BAPTÊMES

Chapelle Sainte-Anne, le 28 février : Iléna BIHAN.

La Forest-Fouesnant, le 7 avril, Bosco de SAINT-SALVY.

Chapelle Sainte-Anne, le 11 avril, Léonie REICHERT.

Traonfeunteuniou : le 22 avril, Aurore FÉRY.

PREMIÈRES COMMUNIONS

Kernabat, le 22 février : Ronan LE TROADEC.

Chapelle Sainte-Anne, le 5 avril : Hermine OULHEN.

CONFIRMATION

Kernabat, le 22 février : Nolwenn LE TROADEC.

ORDINATION AU SOUS-DIACONAT

Écône, le 21 mars : Roland de LA FONCHAY, fidèle de Brest l'année précédant son entrée au séminaire (2020-2021).



Ordinations au sous-diaconat à Écône.

POUR AIDER LE PRIEURÉ : les chèques sont à libeller à l'ordre du Prieuré Saint-Yves.

Pour aider régulièrement le prieuré, vous pouvez utiliser le virement automatique en faveur de notre compte LCL de Brest – IBAN : FR11 3000 2083 2800 0006 0007 H43